



# ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

**Vendredi 21 septembre 2018**

à la Salle communale d'Hauterive organisée par le FC Hauterive

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF

Présidence : Alain Grosjean  
Secrétaire du procès-verbal : Laura Botteron, secrétaire du Comité central  
Début de l'Assemblée : 19h00

### Ouverture de l'Assemblée

Cette 118ème Assemblée ordinaire des délégués est ouverte par Alain Grosjean, Président de l'ANF depuis 2005 qui tire sa révérence à l'occasion de cette Assemblée.

Les membres du Comité Central suivants, ainsi que le chef technique ANF, sont présents : Alain Grosjean, Président, Mario Chatagny, Vice-Président, Armando Loss, Pascal Bégert, Daniel de Martini, François Murith, Christopher Clark, Laura Botteron

Remerciements particuliers au FC Hauterive qui nous accueille cette année dans le cadre de son 90ème anniversaire. Nos sincères félicitations pour cet anniversaire et nos meilleurs vœux pour l'avenir. La parole est donnée à M. Samuel Siegenthaler, Président du club.

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

#### Autorités cantonales et communales :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - M. Alain Ribaux               | Conseiller d'Etat en charge du Département de la Justice, de la Sécurité, de la Culture et des Sports |
| - Madame Martine Steiger Burgos | Conseillère communale d'Hauterive   |

#### Association Suisse de Football :

- |                        |  |
|------------------------|--|
| - M. Dominique Blanc   | Président de la Ligue Amateur vice de l'ASF, |
| - M. Christophe Girard | Membre de la C.A de l'ASF chef de service    |

#### Régions et associations amies :

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| - M. Jacky Borruat,      | Nouveau président de l'AJF   |
| - M. Patrick Wäspe       | Vice-président de l'AJF      |
| - M. Jacques Tosoni      | Membre du comité de l'AJF    |
| - M. Alain Klaus         | Secrétaire général de l'ACVF |
| - M. Marc Henri Stauffer | Membre du comité de l'ACVF   |
| - M. Benoît Spicher      | Président de l'AFF           |
| - M. Robert Raia         | Président de la C.A de l'AFF |
| - M. Aristide Bagnoud    | Président de l'AVF           |
| - M. Jean-Daniel Bruchez | Secrétaire général de l'AVF  |
| - M. Pascal Chobaz       | Président de l'ACGF          |
| - M. Javier Gonzalez     | Vice-président de l'ACGF     |
| - M. Peter Keller        | Président de l'AFBJ          |
| - M. Marco Bianchi       | Membre de l'AFBJ             |
| - M. René Hirschi        | Membre de la Nordwestschweiz |

Invités :

- M. Jean-Denis Sauser Pour la société de tir
- M. Henri Gillard Président des vétérans de l'ASF NE du bas
- M. Georges Filistorf Président des vétérans de l'ASF NE du haut
- M. Gabriel Robert Pour la commission des terrains
- M. Claude Aubée Imprimerie Messeiller Neuchâtel
- M. Michel Hofer MVSportlive à Bôle
- M. Robert Gabriel Pour la commission des terrains
- Mme Anouck Bécherraz

Les Présidents d'honneur et les membres d'honneur suivants :

- M. Pierre Dubois Président d'honneur
- M. Pierre Cornu Membre d'honneur
- M. Pierre-Alain Beuret Membre d'honneur
- M. Roland Guillod Membre d'honneur
- M. Michel Richard Membre d'honneur
- M. Bernard Renevey Membre d'honneur
- M. Antonio Montemagno Membre d'honneur
- M. Pierre Gunthard Membre d'honneur
- M. Denis Perrenoud Membre d'honneur
- M. Willy Güder Membre d'honneur
- M. Michel Gyax Membre d'honneur

Les représentants de la presse :

- M. Laurent Merlet L'Express de Neuchâtel et l'Impartial
- M. Daniel De Martini Chef de technique de l'ANF et photographe officiel de l'Assemblée des délégués

Salutations également à toutes les Commissions de l'ANF, commission d'arbitrage, techniques et juniors, commission de jeu, de recours, commission des terrains et commission fair-play.

Nos hommages et nos pensées particulières à nos amis disparus :

- Monsieur Claude Wehrli Membre d'honneur de notre association et ancien membre du comité central
- Monsieur Jean-Paul Péguiron Membre d'honneur de notre association
- Monsieur Gilbert Facchinetti Membre d'honneur de notre association et ancien président de Neuchâtel Xamax.
- Monsieur Christian Bécherraz Membre de la Commission de jeu

Régulièrement convoquée selon l'art. 19 des statuts de l'ANF, en date du 21 août 2018, nous pouvons délibérer valablement. Aucune demande de modification de l'ordre du jour nous est parvenue. Nous pouvons donc nous en tenir à celui qui est en votre possession.

Indications du Comité central :

Suite à la démission de notre responsable des finances M. Frank Barbe au début de cette année pour des raisons professionnelles, M. François Murith a repris les finances de notre association début mai et a ainsi pu boucler la saison et préparer le budget de la saison 2018-2019 d'où sa présence à nos côtés pour vous présenter les comptes de notre association.

# ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

## **1. PRÉSENCE DES CLUBS**

|   |    |
|---|----|
| • Clubs convoqués                             | 54 |
| • Clubs présents à l'ouverture de l'assemblée | 52 |
| • Majorité simple                             | 27 |
| • Majorité des ¾                              | 39 |
| • Absents                                     | 2  |

## **2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS**

Sont désignés comme scrutateurs les représentants des clubs suivants :

- M. Pierre-Alain Stauffer du FC Hauterive
- M. David Clark du FC Unine

\*\*\*

*La parole est donnée à Madame Martine Steiger Burgos, Conseillère Communale en charge de la culture et des sports de la commune d'Hauterive.*

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS**

Conformément aux dispositions de l'art.31 des statuts de l'ANF, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués tenue à la Chaux-de-Fonds le 8 septembre 2017, a été publié sur le site ANF au mois d'août 2018.

Ce dernier est adopté à l'unanimité par un levé des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur Stéphane Juvet.

## **4. RAPPORTS ANNUELS**

Le rapport annuel a été envoyé aux clubs en temps utile avec l'envoi de la plaquette ANF intitulée : « Rapports d'activités, saison 2017/2018 ».

Nous soumettons les présents rapports à l'acceptation des clubs sans autre commentaire :

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors
- 4.3 Rapport du chef technique
- 4.4 Rapport du football féminin
- 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage
- 4.6 Rapport du convocateur
- 4.7 Rapport de la commission des seniors
- 4.8 Rapport de la commission de jeu
- 4.9 Rapport de la commission de recours
- 4.10 Rapport commission Futsal
- 4.11 Rapport commission Fair-Play
- 4.12 Rapport commission des terrains

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

Dans le rapport de la commission d'arbitrage, il est indiqué que trois arbitres ont été sanctionnés et qu'une suspension de 6 mois a été prononcée.

1. Est-ce que c'est la Commission de Jeu qui a sanctionné ?
2. Montant de l'amende perçue ?

Il souligne que les montants sont légers par rapport aux amendes reçues par les clubs.

Réponse de M. Chatagny :

La Commission de Jeu a sanctionné un arbitre car il a omis de faire figurer les sanctions disciplinaires dans son rapport, il s'est vu infliger une suspension d'un mois et une amende de CHF 100.-. Les deux autres arbitres ont été amendés par la Commission d'arbitrage.

Les rapports précités sont approuvés à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à toutes les auteures et tous les auteurs de ces rapports par Alain Grosjean.

## **5. RAPPORT FINANCIER**

M. Murith indique qu'il n'y a pas de commentaires particuliers mais souligne que nous sommes près des chiffres budgetés et que le rapport financier explique les différents postes.

M. Murith indique également que la totalité des clubs n'est pas encore à jour avec les factures ouvertes à l'ANF.

Il prie aux clubs qui n'ont pas encore payés leur facture au 30 juin 2018 de le faire au plus vite en les rappelant que s'ils ne le font pas ils peuvent être boycottés par l'ASF.

## **6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTE**

La vérification des comptes s'est tenue le 16 août 2018 dans les locaux de l'ANF et a été effectué par le FC Etoile-Sporting, le FC Le Parc, et le suppléant le FC Hauterive mais en l'absence du FC Le Landeron s'étant excusé.

Les comptes 2017 ont donc été vérifiés par les représentants des clubs mentionnés le 16 août 2018 et le représentant du FC Le Parc Manuel Feijo a été désigné pour donner lecture du rapport des vérificateurs de compte. Il indique que les pièces comptables ont été mises à disposition et vérifiées, que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude et la tenue des comptes est saine.

Au nom des vérificateurs des comptes, il prie donc les délégués de manifester leur approbation et d'en donner décharge au responsable des finances par acclamation. Aucune question n'est posée, l'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

## **7. BUDGET**

Nous avons retrouvé un nouveau caissier en la personne de Franck Barbe qui vous a été présenté lors de l'Assemblée des délégués de l'année 2017. Suite à la démission de ce dernier, notre Comité a eu la chance de pouvoir compter sur M. François Murith qui a repris la gestion des comptes et nos travaux comptables dans le courant de l'année 2018.

Le budget est donc présenté par François Murith et comme les dernières saisons, nous avons tenu à maintenir un budget équilibré.

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

Interrogation concernant le poste 3001 nommé « jeton de présence du Comité central »

Le Budget 17/18 prévoyait : CHF 21'000.-

L'exercice 17/18 a annoncé : CHF 30'000.-

Dans le budget 2018-2019, il a été budgeté un montant de CHF 23'000.-. Est-ce que le Comité central va donc moins travailler ?

Réponse de M. Murith :

Non, les postes ont été repartis différemment mais le Comité central continuera de fonctionner de la même manière. Nous avons également budgeté une partie du secrétariat dans le budget et maintenant nous avons un autre poste pour cela.

Le budget est accepté à l'unanimité par levée des cartes de vote.

## **8. ELECTION**

### **8.1 Election du Président de l'association**

Monsieur Alain Grosjean avait sollicité un mandat d'une seule année et Monsieur Mario Chatagny, vice-président, s'était porté candidat à sa succession lors de l'assemblée des délégués 2017.

Monsieur Chatagny a passé son diplôme d'instructeur-arbitre en 1994 et s'occupa de la formation des débutants depuis lors. Il reprit le poste de préposé de la Commission d'arbitrage en 2000 et entra ainsi au Comité central de l'ANF en janvier 2001. Depuis 2005, il a repris la fonction de vice-président de l'ANF et s'est donc naturellement porté candidat à la succession de notre président qui a émis le désir de se retirer.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

Sincères félicitations de l'ensemble du Comité pour cette élection et tous nos vœux de réussite dans ce nouveau défi qu'il relèvera sans aucun doute haut la main.

### **8.2 Election de deux membres au comité central**

Suite à l'élection de M. Mario Chatagny en qualité de président de notre association, nous devons donc nommer un nouveau président de la commission des arbitres et nous avons reçu la candidature de M. Cédric Fuchs.

Ce dernier a commencé l'arbitrage à l'âge de 20 ans, il est devenu instructeur-arbitre, arbitre-assistant en première ligue et également membre du service arbitres débutants de l'ANF. Nous vous proposons donc d'élire M. Fuchs à la tête de la commission des arbitres car il ne fait nul doute qu'avec sa parfaite connaissance du football neuchâtelois et de l'arbitrage il saura mener à bien sa nouvelle fonction.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

### **Remplacement de notre responsable des finances**

Comme évoqué à l'ouverture de notre assemblée, après le départ en 2017 de notre responsable des finances, M. François Murith est d'accord de reprendre du service au comité central comme responsable des finances.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

### **Composition du comité central pour la saison 2018-2019**

|                      |  |
|----------------------|--|
| M. Mario Chatagny    | Président  |
| M. Pascal Bégert     | Vice-président et président de la C.T et des Juniors |
| M. François Murith   | Responsables finances                                |
| Mme Laura Botteron   | Secrétariat + Commission de jeu                      |
| M. Armando Loss      | Convocateur  |
| M. Christopher Clark | Responsable Football Séniors et Futsal               |
| M. Cédric Fuchs      | Président de la commission des arbitres              |

---

### **8.3 Election du Président de la commission de recours et de deux membres**

Suite à la démission du Président, M. Pierre Cornu, présentée à l'Assemblée, M. Lionel Capelli s'est porté candidat à la présidence de la Commission de recours.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

Deux candidats se sont présentés pour intégrer la Commission de recours en tant que membre, il s'agit de M. Kiliann Witschi et M. Joël Vuilleumier.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

Un remerciement chaleureux de la part du Comité central et des Commissions de l'ANF à M. Pierre Cornu qui quitte la présidence de la Commission de recours après 30 années passées au service du football neuchâtelois.

### **Composition de la Commission de recours pour la saison 2018/2019**

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| M. Lionel Capelli   | Président |
| M. Alain Ribaux     | Membre    |
| M. Bernard Renevey  | Membre    |
| M. Kiliann Witschi  | Membre    |
| M. Joël Vuilleumier | Membre    |

---

### **8.4 Election d'un membre de la Commission de Jeu**

Suite au décès tragique de M. Christian Bécherraz, la Commission de Jeu a souhaité accueillir un nouveau membre en la personne de Monsieur Alain Grosjean, notre Président sortant, qui fonctionne déjà à la Commission de Jeu de la Ligue Amateur.

Acceptation à l'unanimité par acclamations.

## **Composition de la Commission de Jeu pour la saison 2018/2019**

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| M. Skander Agrebi      | Président          |
| M. Mario Chatagny      | Membre             |
| M. Pierre-Alain Beuret | Membre             |
| M. René Jeanneret      | Membre             |
| Mme Orane Suter        | Membre             |
| Mme Laura Botteron     | Membre             |
| M. Steve Duperret      | Secrétaire général |
| M. Jules Aubert        | Membre             |
| M. Alain Grosjean      | Membre             |

---

### **8.5 Election des vérificateurs de compte**

Les comptes de l'exercice 2018/2019 ont été vérifiés par les clubs du FC Etoile-Sporting et du FC Le Parc et par le suppléant le FC Hauterive, le FC Le Landeron s'étant excusé.

Le FC Hauterive et le FC Le Landeron deviennent donc vérificateurs de comptes pour la saison 2018/2019.

Nous devons donc nommer deux nouveaux suppléants, et le tournus indique que le tour revient aux clubs : FC Sonvilier, FC Saint-Imier, US Villeret, FC Les Bois.

#### **Propositions :**

1. Le FC Saint-Imier est organisateur de la prochaine assemblée
2. Le FC Les Bois

Approbation à l'unanimité par carte de vote

\*\*\*

*La parole est donnée à M. Alain Ribaux Conseiller d'état chef du département de la justice, de la sécurité, de la culture et des sports.*

## **9. PROPOSITIONS**

### **9.1 Comité central**

Le Comité central n'a formulé aucune proposition

### **9.2 Des clubs**

Aucun club n'a fait de proposition dans les délais statutaires.

## **10. ADMISSION**

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau club : Le FC Communal Sport Le Locle

Le FC Communal Sport Le Locle est admis provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée des délégués de l'ASF en 2019.

## **10.1 Démission**

Cette année nous avons dû déplorer la dissolution du FC Valangin

**En congé** : Le Sporting Club Cressier, APVT Val-de-Travers

Nous rendons attentifs les clubs et selon les règlements en vigueur qu'ils doivent avoir inscrit une nouvelle équipe dans les deux prochaines saisons. Si cela ne devait pas être le cas, le Comité central devrait demander leur démission auprès de l'ASF.

## **11. ORIENTATION SUR LE DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT ET DE LA « COUPE NEUCHÂTELOISE »**

### **Nouveau en Championnat**

Le championnat a repris officiellement lors du week-end 25.08 – 26.08.2018 et cinq changements sont désormais autorisés dans les matches du championnat de 2ème ligue régionale.

### **Autres changements**

Possibilités de fixer les matches sans l'accord de l'adversaire le vendredi soir à 20h15 et jusqu'au lundi soir avec l'accord de l'adversaire, dans un délai de 21 jours.

### **Rappel**

Toutes les équipes qui participent au championnat et à la coupe ont l'obligation de remettre la feuille d'événement à l'arbitre, ceci à la fin de la rencontre. Depuis le 1er août 2018, l'arbitre doit inscrire dans son rapport, si les équipes ont remis la feuille. En cas de manquement une amende d'ordre de CHF 20.- sera débitée au club fautif.

Demande de la commission d'arbitrage dans la mesure du possible de fixer les matches le dimanche ou le vendredi soir pour simplifier la tâche de notre convocateur car trop de matches se déroulent le samedi.

Les modalités, directives, pour les renvois des matches, règlement de la coupe NE pour la saison 2018/2019 doivent être connues et respectées et peuvent être consultées sur notre site internet.

## **11.2 Coupe Neuchâteloise**

La « Coupe Neuchâteloise » a repris lors du week-end du 19 et 20 août dernier, pour les autres dates, se référer au site internet et évitez d'avancer vos matches lors des tours de la coupe en semaine !

Important ! Pour les clubs de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ligue prenant part à la coupe Neuchâteloise, 5 changements peuvent être effectués.

Pour la Coupe de 5<sup>ème</sup> ligue qui sera jouée à la fin du premier tour en 2018, les changements sont libres.

La Coupe Neuchâteloise féminine se déroulera comme la saison passée avec les équipes féminines de 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et l'équipe en 2<sup>ème</sup> ligue interrégionale.

### **Nouveau**

Une Coupe Neuchâteloise des seniors 30+ a été mise en place sous l'impulsion de Christopher Clark responsable des seniors. Nous avons donc pu organiser une coupe Neuchâteloise des seniors 30+ lors du 2<sup>ème</sup> tour 2018 où le vainqueur Neuchâtel City FC a participé au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Suisse.



Une inscription a été envoyée aux clubs concernant cette Coupe Neuchâteloise Seniors 30+. Nous attendons nombreuses vos inscriptions afin de planifier cette coupe et nous vous remercions d'avance pour votre participation.

\*\*\*

*La parole est donnée à M. Dominique Blanc, Président central de la ligue Amateur et vice-président de l'ASF qui nous fait l'honneur d'être parmi nous.*

Intervention du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Günthard :

Dans les modalités publiées sur le site de l'ANF, il est noté qu'il y a deux groupes en 5<sup>ème</sup> ligue, c'est incorrect puisqu'il n'y a qu'un seul groupe.

Le Comité central prend note de cette information et procédera aux modifications nécessaires.

## **12. DISTINCTIONS**

Distinctions aux clubs suivants :

- FC Hauterive pour leur 90 ans
- Le Locle Sports pour leur 75 ans

Distinctions aux arbitres :

| 10 ans d'arbitrage   | 15 ans d'arbitrage   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Fazio Donovan</li><li>- Freitas Cabral Aldair</li><li>- Hunziker Florent</li><li>- Maire Guillaume</li><li>- Monnin Jonathan</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ansorge Pierre</li><li>- Pacheco José</li></ul>          |
| 20 ans d'arbitrage   | 25 ans d'arbitrage   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Cerejo Carlos</li><li>- Nguyen Van Bernard</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Pisanello Omar</li><li>- Grandinetti Francesco</li></ul> |
| 30 ans d'arbitrage   | 40 ans d'arbitrage   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Reymond Daniel</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Caceres Francisco</li></ul>                              |

Bravo et félicitations à ces arbitres souvent critiqués mais indispensables à la bonne marche de notre championnat.

## **13. ELECTIONS DES MEMBRES D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION**

C'est une tradition, et surtout un plaisir renouvelé d'honorer chaque année, les personnes qui durant de nombreuses années se sont dépensées sans compter, et ont marqué de leurs empreintes la vie de nos clubs et du football neuchâtelois.

### Sur la proposition du Comité central

- M. Christian Bécherraz, à titre posthume
- M. Gérard Pretôt, Président du FC Etoile-Sporting
- M. Marco Torelli, Ancien président de ASI Audax Friul
- M. François Kummer, Ancien président du FC Béroche-Gorgier
- M. Alain Grosjean

Pascal Bégert prend la parole pour proposer Alain Grosjean comme Président d'honneur. Le Comité central remercie vivement Alain pour son investissement et son travail durant toutes ces années mais également pour sa disponibilité et pour son amitié. Alain Grosjean est nommé Président d'honneur par applaudissements.

Approbation unanime par acclamations et sincères félicitations pour ces élections !

### **14. REMISE DES DIPLÔMES**

Nous avons le plaisir de remettre les diplômes aux champions de la saison 2017/2018.

Le Palmarès de la saison 2017/2018 figure dans le rapport d'activités de la saison envoyé à tous les clubs avant l'Assemblée (plaquette ANF).

*La parole est donnée à notre président de la commission technique et des juniors, M. Pascal Bégert.*

### **Prix Fair-Play Fortunato Messina des juniors A, B C et football féminin B11**

Les prix sont remis comme la saison passée lors d'un match de Neuchâtel Xamax FCS le dimanche 7 octobre 2018 et nous remercions son président M. Christian Bingelli qui nous accueille depuis quelques années à la Maladière.

### **Fair-Play ANF**

Nous avons le plaisir de remettre le prix « Fair-Play » aux équipes actives qui se sont classées au premier rang du classement de leur groupe respectif.

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Pour la 2 <sup>ème</sup> ligue    | <b>FC Etoile-Sporting I</b> gagne la coupe, le ballon et la somme de CHF 1'000.-         |
| Pour la 3 <sup>ème</sup> ligue    | <b>FC Unine</b> gagne la coupe, le ballon et la somme de CHF 1'000.-                     |
| 1 <sup>er</sup> du groupe 1       | <b>FC Couvet I</b> gagne la coupe, le ballon et la somme de CHF 500.-                    |
| Pour la 4 <sup>ème</sup> ligue    | <b>FC Les Ponts-de-Martel I</b> gagne la coupe, le ballon et la somme de CHF 1'000.-     |
| 1 <sup>er</sup> du groupe 1       | <b>FC Etoile-Sporting II et FC Floria I</b> : gagnent le ballon et la somme de CHF 500.- |
| 1 <sup>er</sup> du groupe 3       | <b>FC Lignièrès II</b> gagne le ballon et la somme de CHF 500.-                          |
| Pour la 5 <sup>ème</sup> ligue    | <b>FC Les Bois III</b> gagne la coupe, le ballon et la somme de CHF 600.-                |
| 1 <sup>er</sup> du groupe 1       | <b>FC Neuchâtel United</b> gagne le ballon et la somme de CHF 400.-                      |
| 3 <sup>ème</sup> ligue Féminine : |  |
| 1 <sup>er</sup> rang              | <b>FC Etoile-Sporting et le FC Le Parc</b> gagnent le ballon et la somme de CHF 400.-    |
| 2 <sup>ème</sup> rang             | <b>FC La Chaux-de-Fonds</b> gagne le ballon et la somme de CHF 200.-                     |

Félicitations aux clubs de l'ANF qui ont terminés au Suva Fair-Play Trophy des clubs 2017-2018 au :

- FC Boudry au 10ème rang et
- FC Dombresson au 11ème rang

Félicitations au FC Boudry vainqueur du groupe 2 de la 2ème ligue Inter de la Ligue Amateur.

Encore un grand bravo à toutes les équipes nominées pour le Fair-Play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous pouvons que recommander aux équipes un grand Fair-Play sur nos terrains, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipes.

Pour cette année nous n'avons pas reçu de la part des clubs ou des arbitres un geste ou action Fair-Play qui se serait déroulés lors des matches.

## **15. DÉSIGNATION DU LIEU POUR LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF**

|      |      |   |
|------|------|---|
| 15.1 | 2019 | FC Saint-Imier (100ème anniversaire)<br>L'Assemblée se déroulera le samedi 31.08.2019 à 09h30 |
| 15.2 | 2020 | FC Couvet (100ème anniversaire)   |
| 15.3 | 2021 | FC les Bois   |
| 15.4 | 2022 | FC Béroche-Gorgier (100ème)   |
| 15.5 | 2023 | FC Etoile-Sporting (125ème)   |

Les assemblées devraient se tenir à la fin du mois d'août si possible et se tiendront le samedi matin cette fois-ci.

## **16. DIVERS**

Le Comité central n'a pas d'autres éléments à apporter, il a profité de l'ouverture de l'Assemblée des délégués pour informer les clubs sur le retour de l'ancien responsable des finances.

La parole est donc donnée aux clubs en soulignant que les interventions des clubs doivent être en rapport avec les activités et cela pour l'ensemble de nos clubs et pas pour des cas personnels.

### Question du FC Hauterive :

Question concernant sur les frais de formation de CHF 60.- qui sont facturés, à quoi cela correspond ?

Il se pourrait que ce soit des frais facturés par l'ASF, le Comité central se renseignera sur ces frais et transmettra la réponse au FC Hauterive.

### Intervention du FC Bevaix par M. Monnin :

Remarque sur le fait que les entraîneurs lui disent de manière très récurrente que les arbitres arrivent à moins de 45 minutes de l'heure de match.

Le Comité central se renseignera sur cette information et interviendra auprès des arbitres.

**Avant que la 118<sup>ème</sup> assemblée des délégués ne soient close, le Comité central tient à remercier très sincèrement :**

- Le FC Hauterive pour l'organisation de notre Assemblée 2018
- La commune d'Hauterive pour le vin d'honneur qui sera servi à l'issue de notre assemblée
- L'imprimerie Messeiller SA de Neuchâtel (Claude Aubée) pour la réalisation de notre plaquette depuis 7 saisons ceci gratuitement.
- Le MV SPORTLIVE à Bôle (Michel Hofer) pour le partenariat lors des finales coupe Neuchâteloise 2017 et de la gazette.
- La BCN sponsor officiel de la BCNCUP pour la compétition coupe Neuchâteloise des juniors et de nos jeunes arbitres.
- Tous les annonceurs, de nos différentes brochures, plaquettes programmes des finales et de la Gazette.
- Les arbitres, pour le dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de cette saison.
- Nos autorités politiques cantonales et communales, pour les appuis qu'elles fournissent à notre sport, par la mise à disposition des terrains, leur entretien, ou par l'octroi de subventions ou autres aides qu'elles apportent à nos clubs.
- Notre service cantonal de Jeunesse & Sports, pour la part prépondérante qu'il apporte à notre sport, lors des cours de moniteurs et entraîneurs.
- Notre commission Loro-Sport de Neuchâtel, pour l'octroi de la subvention sans laquelle nous devrions revoir l'ensemble de nos objectifs et engagements.

Son président Pierre Cornu et Stéphane Henchoz pour le soutien fait à notre association et à nos clubs pour l'octroi de la subvention lors de la séance de la commission Loro Sport de Neuchâtel et qui est en constante augmentation.

- Nos autorités sportives de l'ASF, et de la Ligue Amateur, pour l'administration générale de notre football national et régional, et à la part importante de leur soutien.
- Nos membres de nos commissions, pour tout le travail effectué durant cette saison écoulée.
- Les membres des comités des clubs, sans qui la vie de nos clubs ne saurait subsister. Car vous tous faites preuve d'un dévouement inlassable et incontestable de tous les instants pour le développement de notre sport, le football.
- La presse régionale, qui chaque semaine se fait l'écho du déroulement de notre championnat donc de l'activité de l'association.
- Les collègues du comité, pour l'engagement la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison 2017/2018.

Avant de passer à la nouvelle saison, le Président Alain Grosjean et le Comité central remercient l'immense travail des présidents des clubs ainsi que des membres de comité et des bénévoles qui effectuent bien souvent leur travail dans l'ombre. Sans toutes ces personnes, le football ne serait pas ce qu'il est dans notre région.

Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts en faveur de notre sport, le football, afin que tout le monde puisse se retrouver autour de nos terrains dans la plus grande convivialité et dans le plus grand respect des autres acteurs, entraîneurs, arbitres, supporters et joueurs.

**17. CONTRE APPEL : Pas de contre-appel.**

***L'assemblée est levée à 21h25.***